

Georges BALANDIER [1920 -]

Ethnologue et sociologue français
professeur émérite de La Sorbonne, Directeur d'études au [Centre d'études africaines](#) à l'ÉHESS.

(1961)

“Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Georges BALANDIER

"Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale".

Un article publié dans les **Cahiers internationaux de sociologie**, vol. 30, janvier-juin 1961, pp. 23-34. Paris : Les Presses universitaires de France.

[Le 28 janvier 2008, M. Georges Balandier, par l'intermédiaire de M. [Jean Benoist](#) nous accordait sa permission de diffuser quelques-uns de ses livres ainsi que tous les articles publiés dans les Cahiers internationaux de sociologie. M. Balandier n'a pas d'adresse de courrier électronique, mais on peut lui en adresser un au Centre d'études africaines, Bd Raspail, à Paris. On peut contacter la secrétaire de ce centre, Elizabeth Dubois, au 01 53 63 56 50 ou la secrétaire des Cahiers internationaux de sociologie, Christine Blanchard au 01 49 54 25 54.]



Courriels : Mme Élisabeth Dubois, sec. de direction,
Centre d'études africaines (ÉHESS) : stceaf@ehess.fr
M. Jean Benoist : oj.benoist@wanadoo.fr

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 19 mai 2008 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.

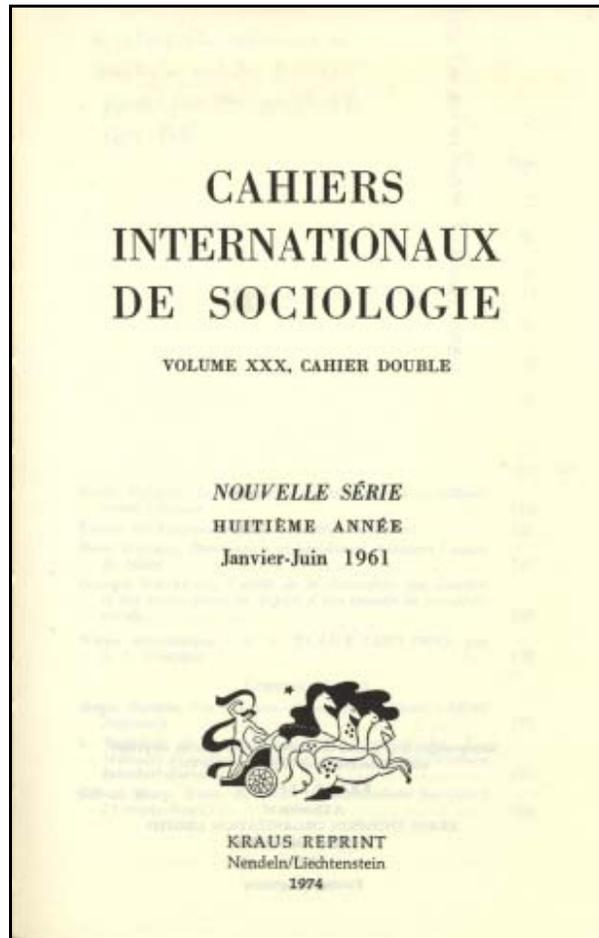


Georges BALANDIER [1920 -]

Ethnologue et sociologue français

professeur émérite de La Sorbonne, Directeur d'études au [Centre d'études africaines](#) à l'ÉHESS.

"Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale."



Un article publié dans les **Cahiers internationaux de sociologie**, vol. 30, janvier-juin 1961, pp. 23-34. Paris : Les Presses universitaires de France.

Georges BALANDIER

"Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale".

Un article publié dans les **Cahiers internationaux de sociologie**, vol. 30, janvier-juin 1961, pp. 23-34. Paris : Les Presses universitaires de France.

I. - L'une des premières règles de méthode que doit respecter la science sociale, comme toute science, est la recherche des niveaux « privilégiés » d'observation et d'analyse ; elle peut tenter alors de déceler des agencements réels, des liaisons dynamiques et non seulement des rapports logiques, des « choses sociales en mouvement » plus que des structures fixées ; elle s'impose de le faire, si elle entend saisir la société dans sa vie même et dans son devenir, à l'occasion de circonstances ou de conjonctures qui mettent cette dernière en cause, dans sa totalité ou presque. C'est l'un des enseignements que comporte le chef-d'oeuvre de M. Mauss, *l'Essai sur le don*¹. La reconnaissance des « phénomènes sociaux totaux » conduit à découvrir « un énorme ensemble de faits » où « s'expriment à la fois et d'un coup toutes sortes d'institutions ». Un large horizon paraît ainsi, sur le fond duquel se dessinent les principaux phénomènes sociaux, leurs relations et leurs tendances respectives.

La démonstration que construit Mauss, en s'attachant plus spécialement à l'étude de la forme et de la raison le l'échange, est convaincante. Elle reste exemplaire, par sa démarche sinon par tous ses résultats. Une telle entreprise conserve sa richesse de suggestions théoriques et méthodologiques, même lorsque les sociétés dites hier archai-

¹ Marcel MAUSS, *Essai sur le don*, in *Sociologie et anthropologie*, Presses Universitaires de France, 1950, 2e éd. 1960. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

ques - auxquelles M. Mauss se référait - ont commencé à subir l'épreuve de la modernisation. On peut concevoir que l'examen des phénomènes sociaux totaux, ainsi soumis aux forces nouvelles de changement, permet d'accéder largement aux manifestations d'une dynamique sociale elle-même totale. C'est une des possibilités d'atteindre celle-ci ; ce n'est pas la seule ; l'étude des situations de crise, des « révolutions », offre le même avantage stratégique à la démarche scientifique dans la mesure où elles affectent la société dans son ensemble et exaspèrent ses dynamismes internes.

Dans *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*², nous avons voulu montrer la valeur opératoire et explicative d'une semblable démarche en envisageant parallèlement deux sociétés africaines différentes, mais confrontées avec la même situation coloniale : celle des Fang (Gabon et Cameroun), celle des Ba-Kongo (CongoBrazzaville). Nous les avons considérées à partir de leurs crises spécifiques. En justifiant dès le départ, avec des arguments de méthode, un tel choix :

« Ces crises concernent la quasi-totalité de la société, les institutions comme les groupements et les symboles sociaux. Les désajustements constituent autant d'issues permettant à l'analyse de s'insinuer et de saisir non seulement les phénomènes de contact entre société coloniale et société colonisée, mais encore de mieux comprendre cette dernière dans ses formes traditionnelles, en manifestant certaines faiblesses caractéristiques ou certaines structures et représentations collectives irréductibles³. »

Cette entreprise nous paraît incomplète sous un aspect.

Nous souhaitons ici mettre en évidence la relation entre phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale totale, à partir de deux « ins-

² G. BALANDIER, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Presses Universitaires de France, 1955.

³ Op. cit., p. 28.

titutions » trop rapidement évoquées dans notre ouvrage : le *bilaba* des Fang et le *malaki* des Ba-Kongo ⁴. Toutes deux, bien que s'inscrivant dans des contextes dissemblables, bien qu'ayant connu des vicissitudes diverses, sont de même nature. Elles comportent échange de dons (échange volontaire-obligatoire, selon la qualification de Mauss) et défi dans le don ; elles requièrent une consommation massive de richesses ; elles exigent d'importantes manifestations publiques ; elles créent ou renforcent certains rapports sociaux tout en révélant des antagonismes latents, des rivalités en matière de prestige. Toutes deux reposent sur la même dialectique qui consiste à convertir le conflit réel ou potentiel en relation de coopération et d'alliance, le rapport ambigu en relation d'amitié, le prestige contestable en prestige reconnu. Le conflit et l'affrontement « joués », à l'occasion de ce drame social qu'est tout *bilaba* ou tout *malaki*, effectuent cette conversion. Mais le jeu n'est jamais simple et l'issue ne paraît pas unique : parce que ces institutions comportent des thèmes multiples et complexes, les accentuations varient selon les époques et les conjonctures, les résultats diffèrent selon le « calcul » des individus et des groupes en cause. Une étude statique de telles institutions les appauvrit et les fausse ; une étude dynamique ⁵ les envisage en tant que « révélateurs » d'une vie sociale en partie cachée et d'un devenir social encore masqué.

II. - Avant de procéder à cet examen, il convient de mieux situer chacune des institutions africaines envisagées. Le *bilaba* est défini grossièrement, par les informateurs interrogés, en tant que : « lutte d'injures », « échange de cadeaux » et « réjouissance » caractérisée par des parures spécifiques, des danses, des distributions abondantes de nourriture et de vin de palme. Et le terme lui-même rend compte de

⁴ Op. cit., p. 182-84 et 347-50.

⁵ M. MAUSS n'avait pas omis cette exigence et notait sans équivoque : Nous avons vu des sociétés à l'état dynamique ou physiologique. Nous ne les avons pas étudiées comme si elles étaient figées, dans un état statique ou plutôt cadavérique... C'est en considérant le tout ensemble que nous avons pu percevoir l'essentiel, le mouvement du tout, l'aspect vivant... », op. cit., p. 275.

ces principaux aspects ; il est formé sur la racine *lab/lap* qui signifie « éclabousser », « railler et provoquer » et, d'une manière dérivée, « accumuler ». La diffusion du *bilaba* en pays fang ⁶ paraît dater de la seconde moitié du XVIIIe siècle : c'est alors que le groupe occupe progressivement son territoire actuel en provoquant un remaniement du peuplement ; c'est alors que la traite fort intense aggrave les compétitions et multiplie les conflits. L'institution apporte donc une réponse aux problèmes résultant de ces événements. Elle contribue à la pacification et à la mise en rapport régulière de peuples « étrangers » et opposés : l'échange de dons entraîne la pacification, puis l'amitié familière (dont témoigne l'usage des formes de langage dites « à plaisanterie ») et, au delà, l'alliance par échanges matrimoniaux. D'autre part, elle freine la rivalité pour les biens importés par la traite - rares et valorisés - en organisant leur circulation ; elle introduit une réglementation économique dans une région où les marchés réguliers n'existaient pas.

Au cours de son évolution, le *bilaba* a conservé certains de ses traits originels ; il continue notamment d'intervenir entre « étrangers ». Mais sous sa forme moderne et banale, il a surtout l'aspect d'un défi entre deux notables de même tribu qui se lient en s'opposant. L'engagement est ouvert par le sacrifice d'un mouton dont la consommation s'effectue en commun ; chacun des partenaires manifestant ainsi, et publiquement, son accord de participation au cycle des dons et contredons. Les deux camps rivalisent à l'occasion de fêtes publiques qui imposent la consommation de biens nombreux et de réjouissances interrompues par la remise des « cadeaux » accompagnée d'injures et de railleries ; chacun des partenaires rendant à chaque fois plus qu'il a reçu. L'affrontement varie en durée : s'il se prolonge, il maintient les relations entre les deux notables sur un plan d'amitié et d'égal prestige ; s'il cesse par accord, le partenaire en difficulté économique devient perdant en matière de prestige et d'autorité (comme l'avait déjà

⁶ Où il apparaît comme un emprunt effectué auprès de peuples vivant aujourd'hui dans la région côtière du Cameroun (Kribi).

noté G. Davy en étudiant la « foi jurée » et l'établissement des hiérarchies politiques) ; s'il est rompu unilatéralement, la violence retrouve ses droits. C'est dire que cette dernière issue reste exceptionnelle.

Telles sont les règles de fonctionnement d'une institution qui se trouvait déjà en déclin aux environs de 1930, mais qui survit dans une danse-moquerie qui porte son nom et accompagne les échanges de cadeaux entre familles que le mariage a alliées. Le *bilaba*, considéré sous l'aspect de sa symbolique et de ses règles, met en évidence une relation dynamique fondamentale ; et certainement sous-jacente à toutes les manifestations sociales de même nature. Il intervient entre deux hommes, éminents dans leur groupe, qui sont en relation de compétition, ou qui ne sont pas encore en rapport - la relation zéro, comme celle d'altérité, impliquant un antagonisme potentiel et un risque. Il opère au niveau du dualisme antagoniste. Il transforme l'« étranger » en un allié, l'ennemi en un ami, la relation d'incertitude quant aux prestiges relatifs en une hiérarchie de prestige et d'autorité. Il lie en opposant ; il fonde un rapport social nouveau au delà des contradictions et à partir de celles-ci ; il insère dans un même système des dynamismes antagonistes -comme fait tout système.

Les deux partenaires, les deux « camps » ⁷ affrontés, se réfèrent à des symboles et à des notions *opposés*. Chacun d'eux est associé à une série qui est opposée à la série de son rival

Nord (ou Ouest)	Droite	Mâle	Extérieur	Biens de traite
Sud (ou Est) ⁸	Gauche	Femelle	Intérieur	Biens traditionnels

⁷ Si l'engagement est individuel *au départ*, dans les conditions modernes, il finit vite par entraîner le groupe familial étendu, le lignage, voire le clan de chacun des rivaux.

⁸ Selon l'axe d'orientation retenu.

Cette polarité se retrouve dans la différenciation des clans à dénomination en *ésa* (mâles) et des clans à dénomination en *ye* (femelles) qui s'allient de préférence, dans le cadre de la « parenté à plaisanterie » (*awusô*) et, peut-être, de l'ancien rituel national à fonction d'initiation nommé *sô*⁹. C'est toujours, sous-jacent, le même principe qui débouche sur un antagonisme organisateur ; et dont le prototype semble bien être, à ce niveau de développement économique et social, le rapport d'altérité homme-femme se transformant à l'occasion de l'union que fonde le mariage. Le *bilaba*, qui accomplit d'une certaine manière un « mariage » des contradictions, organise des unités sociales complexes ; il crée des réseaux de pacification (jusqu'au temps de la « paix coloniale » imposée du dehors), des réseaux de coopération et d'alliance, des réseaux d'échange économique ; il peut aussi ordonner des degrés de prestige et d'autorité politique.

Le *malaki* des Ba-Kongo ne se présente pas, en apparence, avec une égale richesse d'implications scientifiques. Tentons de le définir par différence. Il intervient dans une société mieux équipée : disposant de chefferies, de marchés périodiques et d'associations de capitalisation, ayant mieux aménagé son espace, conservant le souvenir d'une histoire prestigieuse incorporée à celle du royaume de Kongo. Il s'insère dans un système social plus complexe, moins instable que celui des Fang, mais également soumis aux effets de la traite avant la conquête coloniale moderne. Sous sa forme ancienne, le *malaki* est interprété comme « une fête des lignages et des alliances » qui se reproduit annuellement durant la saison sèche. Il engage des groupes sociaux - clans et lignages - et, en même temps que ces groupes, les hommes éminents qui se trouvent à leur tête. Chacun de ceux-ci devenant *mfumu malaki* (chef de *malaki*) pendant la période où il reçoit dans son propre village. L'institution contribue à une remise à neuf périodique de deux systèmes de rapports sociaux qui sont ici fonda-

⁹ P. ALEXANDRE et J. BINET, *Le groupe dit Pahouin*, Presses Universitaires de France, 1958, p. 47.

mentaux, mais vulnérables ; elle provoque le regroupement des éléments séparés et dispersés du clan et du lignage ; elle ravive les alliances et en provoque de nouvelles. Les « parents » - sous risque d'être accusés de sorcellerie -, les « alliés » - sous risque de provoquer la rupture de tous les couples et de briser l'alliance établie grâce à ces derniers - *doivent* répondre à l'invitation du « donneur de *malaki* ». Il s'ajoute, à ces invités contraints, les amis et les hommes qui aspirent à entrer en relation avec ce notable ou qui l'affrontent par défi économique ouvert, en acceptant tous le jeu des dons et contre-dons.

Le *malaki* constitue un « système de prestations totales », au sens où l'entendait M. Mauss. Il fonctionne sous le signe du faste, de la prodigalité et des réjouissances : la règle imposant de donner plus qu'il a été reçu en semblable occasion, davantage de biens à consommer, de commodités et de divertissements. Le notable qui invite bénéficie aujourd'hui, en contrepartie, des dons monétaires qui sont apportés par les étrangers aux lignages et sont comptabilisés ; mais qui ne s'accompagnent point de moqueries ou d'injures. La fête est associée aux cérémonies honorant les ancêtres du lignage ou aux manifestations marquant la sortie de deuil pour un défunt important ; l'engagement porte ainsi la garantie du sacré. C'est en cette circonstance que la transmission des biens et la dévolution des charges sont réglées : le lignage ou le clan manifestant alors sa pérennité et le maintien de sa richesse, désignant publiquement sa nouvelle « tête » en présence de tous ses membres, des alliés et des étrangers amis.

Dans le cas du *malaki*, la polarité n'est pas accentuée comme il fut indiqué en décrivant le *bilaba* ; c'est que l'institution ne met pas en rapport deux partenaires seulement, mais des partenaires multiples dont le nombre varie en fonction des lignages alliés ou capables de rivaliser ; c'est qu'elle possède un caractère régulier et non occasionnel. Son mouvement reste cependant de même nature ; tout en renforçant les liens existant, elle associe des éléments « étrangers », elle organise la compétition, elle ajuste l'économie de subsistance à l'économie de traite d'abord, à l'économie monétaire ensuite. Et son issue ne

diffère pas : le cycle des prestations et des contre-prestations garantit la solidarité ; l'abandon après accord entraîne une perte de prestige ; la rupture unilatérale ouvre le conflit.

III. - Quelles que soient leurs variantes se dessinant sur un fond commun, les deux institutions peuvent être également traitées en tant que « révélateurs » de certains dynamismes économiques, sociaux et politiques ; les uns traditionnels, les autres modernes. Elles sont établies, nous l'avons montré, sur des antagonismes contenus grâce à elles, en raison même de leur fonctionnement qui transforme ceux-ci en antagonismes organisateurs. Elles sont sensibles à toute conjoncture qui menace les équilibres établis et elles permettent aux ajustements nouveaux de se réaliser. Cette dernière affirmation doit être illustrée.

Rôle en matière d'ajustements économiques. - La symbolique apparente du *bilaba* rend l'analyse plus aisée. Face au partenaire dit « de l'extérieur », qui apporte des biens manufacturés durables (pagnes, armes, quincaillerie, etc.) et des fers-monnaies utilisés autrefois lors des échanges matrimoniaux, se trouve le partenaire dit « de l'intérieur » qui apporte les produits résultant de l'activité traditionnelle et surtout destinés à la consommation (moutons, poulets, palmistes, arachides, etc.), ainsi que les produits de traite (ivoire, puis cacao à l'époque moderne). Par eux, ce sont deux types d'économies qui se rencontrent et tentent de s'ajuster, qui deviennent complémentaires au lieu d'être cause de conflit. Sous cet aspect, le *bilaba* fournit une réponse positive à une situation dangereuse : le commerce de traite exaspère les rivalités entre groupements concurrents, introduit en nombre croissant des biens très valorisés et *susceptibles d'être thésaurisés*, fausse les échanges et notamment les échanges matrimoniaux. L'institution impose la circulation des richesses, régule leur mouvement au sein d'espaces économiques élargis qui deviennent, du même coup, des espaces de pacification et de coopération où se répartissent des alliances nouvelles. Selon cette optique, on comprend l'exigence d'un contre-don *supérieur* au don précédent ; il faut que le

dernier bénéficiaire reste débiteur ; le surplus reçu garantit la durée du cycle des prestations et contre-prestations. L'étude du *malaki* révèle des phénomènes identiques : le partenaire qui invite donne les biens à consommer en commun, les « invités » lui répondent par des dons monétaires ¹⁰ ; la durée des échanges résulte aussi de l'obligation de rendre davantage et notamment de doubler le cadeau en monnaie reçu précédemment. Dans l'un et l'autre cas, des défis « secondaires » se greffent sur les défis « primaires » opposant des hommes plus riches et éminents ; ce qui renforce le réseau des relations économiques et accélère la circulation des biens les plus appréciés.

De telles institutions manifestent aussi un usage précis des richesses accumulées, et des réactions précises à l'égard de celles-ci dans des sociétés où l'avantage matériel personnel n'est pas encore accepté, où les rapports au sein de la parenté et des lignages tendent à imposer l'égalité des conditions. Elles entraînent une consommation massive de produits dont bénéficient - sans contrepartie à fournir - les parents et « frères de lignage » du partenaire qui reçoit. Elles établissent entre eux une solidarité d'intérêt, dans la mesure où elles ont acquis le caractère d'un *pari spéculatif*. Chacun des rivaux espère, en effet, mettre l'autre en difficulté et tirer un avantage du règlement amiable qui suivra. Il s'efforce de « tenir » le plus longtemps possible en obtenant une aide de ses proches et de ses « frères de lignage ». Il joue, vis-à-vis de ceux-ci, le rôle du banquier qui intéresse ses clients à des opérations fructueuses ; il les incite à courir le risque d'un placement rentable, car ils recevront une partie du profit si son camp triomphe.

Cet aspect s'est accentué, au détriment des autres aspects de ces manifestations complexes, lorsque l'économie monétaire a progressé en menaçant les rapports sociaux anciens. Néanmoins, le sens profond du phénomène n'est pas encore affecté. D'une part, nombre de richesses sont détruites par consommation ou « gelées » en vue de l'échange

¹⁰ Des produits de traite - notamment des couvertures rouges - au début du siècle.

à venir ; elles ne peuvent être utilisées pour fonder, sur une situation économique exceptionnelle, une suprématie de fait, puis de droit, à l'intérieur du lignage ; tout au moins, pendant un temps. D'autre part, le système est tel qu'il rend les parents et les membres du lignage solidaires du pari lancé, qu'il tend à établir une suprématie par rapport à un groupe *extérieur* (celui dont le partenaire rival est le représentant) et non à l'intérieur du lignage. Au sein de ce dernier, l'égalité paraît préservée.

Il importe enfin de mentionner que ces manifestations assurent non seulement la régulation partielle de l'économie traditionnelle, mais qu'elles contribuent à l'animer. Ce rôle moteur reste très remarquable dans le cas du *malaki*. Il contraint à l'accumulation régulière de biens - en raison de son rythme annuel - et stimule les échanges et les transactions durant la saison sèche, au moment des fêtes. Et aux abords mêmes des lieux où le *malaki* est donné, des marchés provisoires s'installent.

« *Dramatisation* » des rapports économiques et sociaux. -*Bilaba* et *malaki*, à l'occasion des manifestations collectives qu'ils instaurent, assurent une véritable « mise en scène » des relations sociales fondamentales. Ils offrent au regard une sorte de « résumé » du tout social. Ils permettent de saisir un système social *joué*, équivalent à sa formulation « en théorie », exprimé à l'aide des moyens d'expression qui sont ceux d'une société sans écriture : comportements symboliques, danses spécifiques, discours conformes à une convention significative, etc. Ils ont aussi une efficacité que l'on pourrait qualifier de thérapeutique, car ils visent à contrôler ou corriger des antagonismes graves, des conflits potentiels ou actuels.

À première vue, c'est le jeu des rapports économiques qui se trouve en avant-scène. Au moment du *bilaba*, les demandes de cadeaux du partenaire récepteur sont satisfaites en conformité avec un « protocole » précis ; l'hôte-donateur simule la résistance, le bénéficiaire le pro-

voque et le raille ¹¹. Durant la dernière phase de la réunion les dons reçus sont minutieusement comptabilisés, et l'évaluation de chacun d'eux donne lieu à un véritable et long marchandage ; ils seront emportés par une caravane, accompagnant le notable qui les a reçus, suivie de joueurs de tambours ; ils seront pour une part destinés à certains membres de la parenté et du lignage à la faveur d'une réception organisée lors du retour. Pendant la fête qui caractérise le *bilaba*, la consommation des biens et des divertissements se conforme à un ordre et à des préséances très apparents. Des échanges secondaires, nous l'avons mentionné, s'organisent en ces circonstances ; si bien que le lieu de la manifestation devient, pour un temps, un des pôles de l'activité économique. Le *malaki*, malgré ses variantes, a un semblable aspect et les activités du type « marché » s'y trouvent même plus nettement associées,

Ces faits révèlent un état de la société où les relations économiques ne sont pas encore celles de partenaires qui s'effacent, en tant qu'« agents » économiques, derrière les richesses échangées ; ce sont au contraire des relations fortement personnalisées et les richesses elles-mêmes sont surtout porteuses de valeurs non économiques. Un état de la société où le jeu économique, mal dégagé du contexte général, est encore ritualisé, évoqué par un véritable « drame » collectif. On doit songer à un authentique *économodrame*, bien que le néologisme soit monstrueux. Le drame paraît réel, et non seulement pour les raisons à l'instant mentionnées : les partenaires jouent une partie dangereuse où leurs biens, leur prestige, leurs relations d'« amitié » sont en cause ; le lignage lutte contre la menace d'inégalité, à fondement économique, qui le dénaturerait ; la société s'efforce d'organiser la coexis-

¹¹ Exemple : « Moi, Mbutu, grand chef de Sangmelina, je danse aujourd'hui chez le petit Owona, pauvre comme un chien, qui n'aura rien à me donner. Je l'em mènerai chez moi, lié, et le mettrai au nombre de mes serviteurs. Il vivra chez moi bien mieux qu'ici... »

tence de la vieille économie de subsistance et de l'économie de traite, véritable intruse, qui provoque désordre et compétition ¹².

Nous avons déjà fait allusion à la fonction thérapeutique de ces institutions totales qui aident à percevoir, selon le mot de M. Mauss, « le mouvement du tout ». Les interprètes indigènes du *malaki* congolais formulent des commentaires sans équivoque. Celui-ci provoque périodiquement le regroupement des lignages parents, mais dispersés ; il corrige en partie l'émiettement, rappelle la solidarité « de sang », établit une communication sacrée avec les ancêtres communs. Il empêche que les membres disjoints du clan ne deviennent étrangers les uns aux autres, rivaux et dangereux par les manoeuvres insidieuses de la sorcellerie qui serait mise au service de leurs rivalités. Il est un instrument de protection contre les conflits voilés, car il engage les « véritables » amis, met les « alliés » à l'épreuve et fonde éventuellement des rapports nouveaux de coopération. Il permet un traitement public de la richesse accumulée, associe la parenté et certains membres du lignage à cette dernière. Enfin, le *malaki*, comme toutes les institutions homologues, organise la guerre de renommée entre notables appartenant à des lignages rivaux, en la vidant des dangers qu'elle porte. L'antagonisme joué est par là même contrôlé, converti en une force imposant l'accord autant que l'opposition. De telles institutions peuvent être comparées, sous ces aspects, aux rituels de rébellion étudiés par M. Gluckman dans des sociétés étatiques de l'Afrique méridionale. Les tensions inhérentes à l'inégalité de statut et à l'existence de privilèges y sont libérées, comme si les rapports sociaux s'étaient brutalement inversés ; mais ce renversement, dont le souverain devient symboliquement la première victime, est maîtrisé parce qu'il s'insère dans un rituel annuel minutieusement réglé ; il fait de la « protestation »

¹² Cf. l'étude où H.G. BARNETT manifeste les « élaborations » conçues par les indiens Kwakiutl à partir du potlatch ancien, sous l'influence de l'économie d'échange : *The Nature of the Potlatch*, *American Anthropologist*, 40, 3, 1938.

contrôlée et sacralisée un facteur de renforcement des structures sociales et politiques ¹³.

Pari spéculatif et rivalité pour les prééminences. - Nous avons, à diverses reprises, rappelé l'obligation de fournir une contre-prestation *supérieure* à la prestation reçue. C'est là une garantie de la durée du cycle des échanges et une exigence qui donne à ceux-ci « une allure agonistique » bien soulignée par M. Mauss ; en fait, l'institution avec sa multiplicité de fonctions et de significations repose d'abord sur cette guerre de richesse. Rapidement, la contrepartie du don reçu risque d'atteindre un niveau élevé. Le *bilaba*, en dehors des problèmes d'évaluation qu'il a posés (puisque'il convient d'exprimer la valeur -de biens destinés à la subsistance en face de biens manufacturés importés), requiert dans chaque contre-don la présence d'un surplus (*ngom*) « aussi brillant que possible ». Le *malaki* conduit à doubler les dons monétaires (*fundu*). Aussi l'aide des parents et du lignage est-elle généralement sollicitée. Dans ce combat, s'il est affirmé que l'amitié établie par les échanges doit être maintenue, la partie qui renonce n'en est pas moins perdante, en prestige et en richesse. Le cycle est arrêté, mais le partenaire défaillant est contraint d'apporter l'équivalent des dernières prestations dont il a été bénéficiaire. Son rival, en l'ayant affaibli économiquement, tire un avantage substantiel : si l'affrontement cesse au n^e échange, il bénéficie des $(n - 1)$ surplus reçus, dans le cas du *bilaba*, d'un profit correspondant aux $(n - 1)$ dons faits au camp adverse, dans le cas du *malaki*.

Cependant, la stratégie n'est ni simple, ni unique. Les partenaires peuvent régler le rythme des échanges. S'ils sont surtout attachés au maintien des rapports positifs, résultant des trois obligations : donner, recevoir, rendre, ils choisiront un rythme lent comportant la certitude d'un cycle long. Cette possibilité paraît nettement dans le cadre de l'institution congolaise : les donateurs de *malaki* s'entendent parfois,

¹³ M. GLUCKMAN, *Rituals of rebellion in South-East Africa*, Manchester University Press, 1954.

dès l'instant où les sommes exigées deviennent trop importantes, pour égaliser leurs apports ; on dit alors qu'ils « reculent le *malaki* » ; ils ouvrent un nouveau cycle sans qu'il y ait eu d'interruption ; ils maintiennent leur alliance sur un plan d'égalité. Si la volonté d'affirmer une prééminence, de la faire reconnaître publiquement, anime principalement l'affrontement, le cycle devient plus court ; une victoire vite remportée confère un prestige accru au rival heureux. D'autre part, au cours des dernières décennies, les notables « riches » ont pu apporter une aide à des hommes engagés dans des défis mineurs ; ils mettent ceux-ci en leur dépendance, surtout s'ils renoncent à la contrepartie de leur aide.

Il se crée ainsi une hiérarchie des défis qui tend à correspondre grossièrement à la hiérarchie des prestiges, des degrés d'influence morale et politique. Ces institutions dites de rivalité sont incontestablement, sinon d'une manière exclusive, des instruments à utilité politique. Les manifestations du *malaki* sont d'ailleurs liées au système traditionnel d'autorité des Ba-Kongo : elles assurent les règlements de succession et la transmission solennelle des charges ; elles renforcent l'autorité du « chef de *malaki* » à l'intérieur de son lignage. Elles remettent éventuellement en cause les hiérarchies de clans et de lignages telles qu'elles se sont ordonnées dans le passé. De son côté, la société fang ne comportait que des prééminences : les unes permanentes, mais au niveau le plus modeste de l'agencement des lignages ; les autres intervenant à plus grande échelle, mais occasionnelles car elles reposaient sur la compétence guerrière, les connaissances coutumières, le talent oratoire au service de la conciliation. Le *bilaba* constitue une tentative visant à établir une autorité durable et de compétence relativement étendue ; ce n'est pas son but unique, mais l'un de ses buts principaux.

Par rapport aux conditions d'existence modernes, il y a plus à voir en de telles institutions. Elles permettent parfois d'accomplir une véritable conversion : celle de la supériorité économique en une supériorité morale et politique ; le riche, qui se trouve dans une situation ambi-

guë et dangereuse, se transforme en notable respecté et influent. En pays ba-kongo, le *malaki* a facilité des promotions sociales spectaculaires : « C'est ainsi que d'anciens esclaves domestiques ont pu acquérir successivement la « liberté » (la qualité d'homme libre retrouvée par rachat), la richesse, puis l'autorité »¹⁴. Les biens accumulés se trouvent employés à la réalisation de véritables investissements « sociologiques » ; le profit de l'opération s'exprimera surtout en prestige acquis, en capacité d'intervention accrue dans les affaires publiques et privées. La logique sociale traditionnelle continue ainsi à prévaloir sur le seul calcul économique.

IV. - Les phénomènes sociaux totaux, dont nous venons de rendre compte à partir de deux exemples africains, mettent en évidence les dynamismes qui sont sous-jacents aux structures « officielles », les tendances évolutives qui s'ébauchent. Leur complexité même laisse la possibilité d'accentuations diverses selon les conjonctures, diverses et significatives. Tantôt, c'est la mise en relation économique, l'animation des échanges et leur régulation qui paraît *d'abord* recherchée ; tantôt, l'élargissement du réseau des alliances ; tantôt la volonté d'obtenir renommée et prestige, etc. Un même cadre institutionnel s'accorde donc aux circonstances, et se charge de significations et de fonctions présentant des différences selon la situation à laquelle on le réfère ; il obéit à la stratégie variable des individus éminents et des groupes qui les « suivent », et il la révèle ; il obéit un temps aux processus de transformation sociale que l'histoire conditionne, et il en manifeste les conséquences.

Ces institutions de rivalité, parce qu'elles mettent en mouvement un grand nombre de « choses sociales », permettent d'accéder aux dynamismes profonds sur lesquels se fonde la société. Le *bilaba* des Fang le révèle d'une manière presque caricaturale : système à deux partenaires affrontés, il fait d'oppositions multiples les éléments d'un

¹⁴ G. BALANDIER, Structures sociales traditionnelles et changements économiques, in *Cahiers d'Études africaines*, 1, 1960.

dualisme organisateur, il assure le « mariage » des contradictions et instaure grâce à cela des ensembles sociaux d'une nature nouvelle. Ces manifestations totales servent non seulement à « exposer » le système social - en le jouant en quelque sorte sur la place publique -, elles ont aussi une efficacité thérapeutique. Elles tentent de maîtriser les antagonismes à mesure qu'ils paraissent : ainsi ceux que créent l'économie de traite et l'économie monétaire durant la période où elles s'implantent. Mais le fait le plus remarquable est que cette conversion, du rapport social dangereux (ou négatif) en rapport social positif, s'effectue en opérant une transformation de la relation qui finit par *l'identifier* aux relations d'alliance et de parenté ; c'est à ce moment seulement, dans des sociétés où parenté et alliance constituent encore l'assise la plus solide, que l'antagonisme paraît totalement maîtrisé. Le système classique révèle ainsi, durant une longue période, une surprenante capacité « assimilatrice ».

Enfin, ces institutions montrent assez combien l'établissement de pouvoirs politiques nouveaux, à la faveur des conditions économiques modernes, n'est pas facile ; là encore, il s'agit d'opérer une incontestable conversion qui fera, par des moyens traditionnels, de l'homme « riche » un homme influent et honoré. Encore cet avantage sera-t-il accordé après que la richesse aura été pour une large part consommée, tant il est vrai que la compétition pour la seule richesse personnelle reste en ces sociétés le comble de l'immoralité.

*École Pratique des Hautes Études (VIe section),
(Sorbonne).*